

gination, ou encore ruse du démon pour éloigner les âmes de la confession.

Ne cessons donc de répéter ce que nous avons déjà dit du péché mortel — On ne fait jamais de mauvaises confessions sans le savoir et sans le vouloir.

Une confession ne peut être mauvaise que de deux manières :

1° Lorsque volontairement, pour une raison ou pour une autre, on cache des péchés mortels à confesse.

2° Quand on accuse toutes ses fautes graves, mais sans les détester, ou sans ferme propos de ne plus les commettre, par exemple, sans avoir l'intention d'employer, avec l'aide de Dieu, les moyens nécessaires pour se corriger : éviter une occasion dangereuse — réparer une injustice — prier et s'approcher des sacrements..... à plus forte raison, si l'on était décidé à recommencer les mêmes péchés dès que l'occasion s'en présentera.

— Vous êtes, dites-vous, toujours inquiet de vos confessions passées. Veuillez donc répondre aux questions suivantes :

— Avez-vous jamais caché volontairement un péché mortel à confesse ?

— Non, mon père, jamais.

— Bien, en second lieu, quand vous avez accusé des fautes graves, au moment de votre confession, aviez-vous du regret d'avoir agi de la sorte ? Étiez-vous disposé à employer les moyens que votre confesseur vous indiquait pour éviter ces fautes ?

— Mais oui, j'étais, je crois, dans ces dispositions.

Alors, restez tranquille, vos confessions ont été bonnes.

XI° *Je voudrais faire une confession générale.*

Donnons d'abord quelques explications sur la confession générale :